

DANS LE RÉTROVISEUR DE L'ANNÉE 2020

Groupe de la Majorité municipale

Le rapport de développement durable et d'activité pour l'année 2020 a été présenté lors du conseil municipal du mois d'octobre. C'est un document réglementaire qui a le grand mérite d'apporter un éclairage objectif, détaillé et chiffré sur l'activité de notre collectivité durant une année. Que montre avec évidence celui de l'année 2020 ? Il témoigne, chiffres à l'appui, à quel point, et ce n'est une surprise pour personne, l'année dernière a été marquée au fer rouge par la pandémie COVID-19 et par les deux longues périodes de confinement instaurées pour lutter contre la propagation du virus. Les impacts ont été considérables et ont touché tous les secteurs d'activités de notre ville, mais également son organisation et son fonctionnement. Dans ce contexte si singulier et si perturbant, la capacité d'adaptation des agents de la ville a été remarquable, avec notamment le déploiement massif, et en temps record, du télétravail. C'est le sens même du service public. Savoir s'adapter pour continuer à œuvrer au bénéfice de tous les Orléanais.

Et puis, après l'urgence des premières mesures pour protéger les habitants les plus fragiles et aider celles et ceux qui en avaient le plus besoin - les commerces, les restaurateurs, les bars, ainsi que les acteurs de la culture, les clubs sportifs et les étudiants -, il a fallu renforcer l'accès au dépistage en installant un centre temporaire sur le parvis de la médiathèque. Le centre de vaccination prendra la relève, salle Pellicier, à La Source, à partir du 18 janvier 2021. À cet égard, l'année 2020 restera donc une année tout à fait singulière, à laquelle nulle autre ne peut être comparée. Une grande partie des équipements a dû être fermée tandis que la plupart des manifestations et des événements publics qui ponctuent d'ordinaire notre calendrier n'ont pas pu avoir lieu.

D'un point de vue budgétaire, cette crise sanitaire a généré des dépenses exceptionnelles de fonctionnement. Ce sont plus de 2,8 M€ qui ont été consacrés à sa gestion. Et, dans le même temps, elle nous privait de recettes conséquentes avec des pertes subies – stationnement – ou liées à des décisions d'accompagnement. Au total, le coût de la crise pour le budget 2020 de la mairie approche ainsi les 5 M€.

Pour autant, malgré ces lourdes contraintes, nos grandes orientations ont été maintenues. Pour exemple, malgré le ralentissement des chantiers provoqué par le confinement, les investissements 2020 ont atteint 43,8 M€ et sont largement autofinancés. La dette reste ainsi contenue à 86,7 M€. L'année 2020 a fait la preuve, une nouvelle fois, qu'une gestion saine sur le long terme permet d'affronter une crise d'une telle ampleur sans déséquilibrer l'ensemble de l'édifice municipal. Cette leçon doit être retenue et doit continuer à guider notre action au service des Orléanais.